



OBSERVATOIRE
DU SAHARA
ET DU SAHEL



ADAPTATION FUND

AdaptWAP

INTEGRATION DES MESURES
D'ADAPTATION AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE DANS LA GESTION
CONCERTÉE DU COMPLEXE
TRANSFRONTALIER W-ARLY-
PENDJARI-WAP

PARC ARLY
BURKINA FASO



ANNEXE TECHNIQUE

INTÉGRATION DE LA DIMENSION « CHANGEMENT CLIMATIQUE »
DANS LE PAG DU PARC NATIONAL D'ARLY,
BURKINA FASO



ANNEXE TECHNIQUE
INTÉGRATION DE LA DIMENSION « CHANGEMENT CLIMATIQUE »
DANS LE PAG DU PARC NATIONAL D'ARLY, BURKINA FASO

Mai 2023

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Liste des tableaux..... | 4 |
| Liste des acronymes | 4 |
| Première partie Introduction générale | 5 |
| 1.1. Contexte et justification de l'élaboration de l'annexe technique | 5 |
| 1.2. Objectifs de l'annexe technique..... | 5 |
| Deuxième partie Etat des lieux de la prise en compte des mesures d'adaptation au changement climatique dans le PAG/PNA | 6 |
| 2.1. Variabilités climatiques passées et futures | 6 |
| 2.2. Impacts et vulnérabilités des systèmes socio-écologiques aux effets du changement climatique | 6 |
| 2.3. Options d'adaptation | 7 |
| 2.4. Niveau de prise en compte des mesures d'adaptation dans le pag/pna..... | 8 |
| Troisième partie Intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans le PNA.... | 9 |
| 3.1. Intégration des mesures d'adaptation au niveau stratégique | 8 |
| 3.2. Intégration des mesures d'adaptation au niveau des programmes/actions d'intervention du PAG/PNA | 11 |
| 3.2.1. Renforcement du système de gestion..... | 11 |
| 3.2.2. Zonage, aménagement et infrastructures | 11 |
| 3.2.3. Protection et surveillance..... | 12 |
| 3.2.4. Développement et valorisation touristique | 12 |
| 3.2.5. Gestion des interfaces PNA/Périphérie..... | 12 |
| 3.2.6. Communication et visibilité | 12 |
| 3.2.7. Recherche et suivi écologique | 13 |
| 3.2.8. Financement | 14 |
| 3.2.9. Suivi-évaluation..... | 14 |
| Quatrième partie Activités complémentaires à l'intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans le PAG/PNA..... | 15 |
| 4.1. Aperçu des options d'adaptation identifiées pour le complexe WAP..... | 15 |
| 4.1.1. Options d'adaptation transversales..... | 15 |
| 4.1.2. Options d'adaptation sectorielles..... | 16 |
| 4.2. Options d'adaptation prioritaires retenues pour le PNA | 18 |
| Références bibliographiques..... | 24 |

Liste des tableaux

| | |
|--|----|
| Tableau 1 - Processus d'intégration des mesures d'adaptation au niveau stratégique | 10 |
| Tableau 2 - Thèmes de recherche sur le changement climatique..... | 13 |
| Tableau 3 - Options d'adaptation transversales identifiées pour le PNA..... | 15 |
| Tableau 4 - Options d'adaptation sectorielles identifiées pour le PNA | 16 |

Acronymes

| | |
|-------------------|--|
| AP : | Aire Protégée |
| AGR : | Activité Génératrice de Revenus |
| OFINAP : | Office National des Aires Protégées |
| OSC : | Organisation de la Société Civile |
| PACC-WAP : | Plan d'Adaptation au Changement Climatique du complexe WAP |
| PAG : | Plan d'Aménagement et de Gestion |
| PFNL : | Produit Forestier Non Ligneux |
| PTF : | Partenaires Techniques et Financiers |
| PNA : | Parc National d'Arly |
| SDA : | Schéma Directeur d'Aménagement |
| SP : | Secrétariat Permanent |

Première partie | Introduction générale

1.1- Contexte et justification de l'élaboration de l'annexe technique

Le Parc National d'Arly (PNA) fait partie des cinq (5) aires protégées¹ qui composent le complexe WAP. Il est l'un des principaux réservoirs de conservation dans la sous-région. Le complexe WAP est une réserve de biosphère transfrontalière africaine (répartie entre le Bénin, le Burkina Faso et le Niger) située dans une zone qui subit de nombreuses pressions et menaces (OSS, 2020). Ces menaces se caractérisent par des sécheresses, des inondations, des feux de végétation, l'expansion des terres agricoles au détriment des surfaces forestières, la perte de services écosystémiques et la baisse du potentiel de séquestration du carbone. Cette situation s'est accrue avec la vulnérabilité des populations face au changement climatique. Du fait de la variabilité interannuelle élevée des précipitations dans la zone du complexe WAP, celle-ci constitue une destination à fort potentiel pour les migrants agricoles et le bétail transhumant (OSS, 2018), augmentant ainsi la pression sur les ressources naturelles.

Pour faire face aux défis environnementaux et sociaux de gestion des ressources naturelles du complexe WAP, des outils de gestion tels que le **Schéma Directeur d'Aménagement** (SDA), accompagné des **Plans d'Aménagement et de Gestion** (PAG) pour chacune des aires protégées dans les différents pays, ont été élaborés.

La vulnérabilité croissante et les impacts du changement climatique sur les systèmes sociaux et écologiques du complexe ont conduit à l'élaboration d'un **Plan d'adaptation au changement climatique (PACC)** pour le complexe. Ce plan recommande l'intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans les outils de gestion du complexe, à savoir le SDA et les PAG.

Dans le contexte du Parc National d'Arly, l'évaluation de l'intégration de l'adaptation au changement climatique a identifié des lacunes, indiquant le besoin d'affiner et de considérer explicitement l'adaptation au changement climatique dans la vision, les objectifs et programmes opérationnels du PAG. D'où la nécessité de développer une annexe technique pour accompagner et soutenir l'intégration de la dimension du changement climatique lors de sa mise en œuvre ou de sa révision par les parties prenantes. Rappelons que le PAG du Parc National d'Arly à l'instar des autres parcs, a été révisé pour la période de 2016-2025 et est en cours de validité.

1.2- Objectifs de l'annexe technique

L'objectif de l'annexe est de fournir aux gestionnaires et autres parties prenantes de la mise en œuvre du PAG au niveau du complexe, des approches pratiques pour la prise en compte des mesures d'adaptation au changement climatique dans la planification, l'exécution et le suivi du PAG du parc.

Plus précisément, l'annexe :

- Présente un aperçu général de la variabilité climatique, des impacts et de la vulnérabilité des communautés et des écosystèmes naturels dans la zone du parc ; ainsi que le niveau de prise en compte du changement climatique dans le PAG ;
- Présente des approches pour rendre opérationnelle l'intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans les axes d'intervention du PAG du parc.

¹ Les cinq aires protégées sont : le Parc régional W partagé entre les trois pays frontaliers (Bénin, Burkina Faso et Niger), le Parc National d'Arly situé au Burkina Faso et le Parc National de la Pendjari situé au Bénin.

Deuxième partie | Etat des lieux de la prise en compte des mesures d'adaptation au changement climatique dans le Plan d'Aménagement et de Gestion du Parc National d'Arly (PAG/PNA)

Cette partie présente les variabilités climatiques passées et futures du Parc National d'Arly et sa périphérie ainsi que les événements climatiques et leur impact sur les activités systèmes socio-écologiques et les actions d'adaptation développées. Elle résume également le niveau de prise en compte des mesures d'adaptation au changement climatique dans le PAG/PNA.

2.1- Variabilités climatiques passées et futures

Selon le Plan d'adaptation au changement climatique (PACC) du complexe WAP, de fortes températures sont observées au niveau du parc. Entre 1981 et 2019, on note une anomalie de température estimée à 1,53 degré Celsius en 2019. Tandis que les faibles températures sont observées en 1982 avec une anomalie de - 2,5 degrés Celsius. Les précipitations, quant à elles, montrent un pic d'augmentation en 2005 (anomalie de 1,32 mm) et une forte baisse exprimée en 2000 par une anomalie de - 1,77 mm (OSS, 2022). En général, on observe sur l'ensemble du parc une tendance à la baisse des précipitations et une tendance à la hausse des températures. En termes de températures futures dans la zone du parc, on observe pour le scénario rcp4.5², une augmentation des températures minimales et maximales allant de 1 à 1,5°C pour les périodes 2030 et 2050. En revanche, dans le scénario rcp8.5³, les configurations resteront similaires. Seules les valeurs du réchauffement doubleront pratiquement, comparées à celles du scénario rcp4.5. Le parc fait partie de la zone du complexe où les températures seront élevées. Concernant les projections des variabilités pluviométriques, les scénarios rcp4.5 et rcp8.5 pour les périodes 2030 et 2050 montrent une baisse considérable des précipitations. A cet effet, le Parc National d'Arly fait partie de la zone du complexe où les déficits hydriques seront plus prononcés (OSS, 2022).

2.2- Impacts et vulnérabilités des systèmes socio-écologiques aux effets du changement climatique

Dans la zone du Parc National d'Arly, les modifications attribuables au changement climatique sont observées aux niveaux des moyens d'existence des populations locales et des écosystèmes naturels. D'après le PACC du complexe WAP, les impacts causés par les effets du changement climatique dans cette zone sont :

- **Pour le secteur agricole et la sécurité alimentaire** : la réduction de la fertilité des sols, le déficit en eau pour les exploitations agricoles, les risques de disparition des espèces moins résilientes, la perturbation du calendrier agricole, les insuffisances de productions alimentaires, la destruction des exploitations et les baisses des rendements agricoles et des revenus
- **Pour les écosystèmes naturels** : la perte d'habitats d'espèces fauniques, l'augmentation de la mortalité des végétaux pérennes et herbacés, la migration d'espèces fauniques et la rareté des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL).

² Scénario de stabilisation dans lequel le forçage radiatif total est stabilisé avant 2100 par l'emploi d'une série de technologies et de stratégies de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

³ Scénario se caractérisant par une augmentation des émissions de gaz à effet de serre dans le temps, représentative des scénarios de la littérature conduisant à des niveaux élevés de concentration de gaz à effet de serre.

- **Pour le secteur de l'élevage** : la perte importante au niveau des cheptels bovins des éleveurs n'ayant pas pris de dispositions préventives adéquates, des mouvements pastoraux incontrôlés et le déficit des ressources en fourrage. Concernant l'activité de l'apiculture, les impacts causés par les événements climatiques sont le dérèglement de l'organisation de la colonie, la réduction de la quantité de ponte et la baisse de la production. Les impacts identifiés pour le secteur de la pêche sont la disparition de certaines espèces et la réduction des quantités (OSS, 2022).

En termes de vulnérabilité, le PACC du complexe WAP indique que les écosystèmes naturels du Parc National d'Arly et ceux à sa périphérie sont vulnérables aux aléas climatiques tels que la sécheresse, les inondations et les feux sauvages de végétation. Selon les résultats, le bloc du Parc National d'Arly est très vulnérable aux inondations. En ce qui concerne la sécheresse, l'analyse considère le bloc du PNA comme moins vulnérable. Il en est de même pour les feux sauvages de végétation (OSS, 2022). Les communautés vivantes autour du parc sont vulnérables aux effets du changement climatique en raison de leur forte dépendance aux activités sensibles au climat telles que l'agriculture, l'élevage, l'exploitation des PFNL, la pêche, etc. Selon le PACC du complexe WAP, le degré de vulnérabilité est fort pour le secteur de l'agriculture pour ce qui est des événements climatiques tels que la sécheresse et les inondations. Pour le secteur de l'élevage, le degré de vulnérabilité est très fort en ce qui concerne la chaleur excessive et les feux sauvages de végétation ; et fort pour la sécheresse. Concernant le secteur de la pêche, le degré de vulnérabilité est très fort pour les sécheresses et la chaleur excessive ; et fort pour les poches de sécheresse pendant la saison des pluies (OSS, 2022).

2.3- Options d'adaptation

En réponse aux effets du changement climatique, les communautés du monde entier adoptent différentes stratégies. D'après le PACC du complexe WAP, les stratégies mises en place par les communautés de la zone du Parc National d'Arly dans le secteur agricole, sont entre autres le calage du calendrier cultural selon les conditions climatiques de l'année, l'utilisation des semences améliorées/résistantes, l'extension des surfaces cultivables au détriment des pâturages et de la forêt, la mise en place de haies vives, le développement du maraichage et la pratique de la régénération naturelle assistée. Dans le secteur de l'élevage, les éleveurs utilisent différentes mesures, c'est le cas par exemple des pratiques de transhumance, de l'utilisation des ligneux fourragers, du recours aux banques d'aliments de bétail et au stockage de fourrage. Par ailleurs, les éleveurs font aussi le choix des races adaptées aux conditions climatiques et ont recours aux points d'eau aménagés contre les chaleurs excessives. Les bandes de pare-feu sont aussi des stratégies développées pour lutter contre les inondations et les feux sauvages de végétation. Les pêcheurs quant à eux procèdent à un changement d'activité, en pratiquant par exemple le maraichage, la pisciculture pour ceux qui en ont des moyens ou qui ont reçu un accompagnement. Le recours aux mares permanentes est aussi une stratégie d'adaptation des pêcheurs. Il faut aussi noter le creusage des mares et la fixation du filet contre les inondations et les feux sauvages de végétation comme étant des stratégies d'adaptation. Dans le secteur de la foresterie et de la faune, les principales mesures d'adaptation développées par les services techniques déconcentrés et certaines communautés sont la réalisation des pare-feux, les reboisements et l'aménagement des points d'eau. La population locale impliquée dans les activités des PFNL fournit des efforts pour améliorer la chaîne de valeur, par exemple la transformation et la commercialisation du beurre de karité et de l'huile de *balanites*.

Toutefois, la mise en œuvre de ces actions d'adaptation au changement climatique dans et autour du Parc National d'Arly est entravée par les facteurs suivants :

- Accès limité à l'information ;
- Ressources financières limitées et difficultés d'accès aux crédits ;
- Faible organisation des acteurs locaux ;
- Capacité technique limitée sur les stratégies de stockage et de déstockage ;
- Diversification limitée des sources de revenus ;
- Accès limité aux technologies appropriées pour l'adaptation au changement climatique.

2.4- Niveau de prise en compte des mesures d'adaptation dans le PAG/PNA

Le PAG du Parc National d'Arly qui est l'outil stratégique de gestion élaboré pour la période de 2016-2025, ambitionne, à travers certaines de ses actions, de sécuriser la biodiversité du Parc en faisant de celui-ci un outil de développement local, en valorisant les atouts et en apportant des solutions d'éradication ou d'atténuation des menaces. Cependant, en termes de prise en compte des mesures d'adaptation aux effets du changement climatique dans cet outil de gestion du parc, on note une faible considération de l'adaptation dans les solutions préconisées en matière d'atténuation des menaces. Bien que la problématique inscrite dans le PAG/PNA souligne le fait que la perturbation des écosystèmes par des actions anthropiques est exacerbée par la variabilité climatique, la question du changement climatique n'est pas traitée au niveau des programmes/actions d'intervention, ni au niveau de l'arrangement institutionnel⁴. Au regard de ce constat, il apparaît donc clairement que les gestionnaires de ce parc, n'ont souvent pas accordé d'attention particulière aux effets du changement climatique qui entravent la gestion durable de cette aire protégée. En conséquence, la mise en œuvre des programmes/actions d'intervention actuels, risque de ne pas assurer de manière durable la gestion du parc conformément à la vision de son PAG. Malgré cette faible prise en compte, toutes les actions préconisées dans le PAG/PNA ont le potentiel de contribuer à l'adaptation des écosystèmes et des populations riveraines au parc. Face à cette situation, il est nécessaire d'intégrer les mesures d'adaptation dans la partie opérationnelle du PAG afin de renforcer la résilience des systèmes socio-écologiques et réduire les menaces exacerbées par les effets du changement climatique.

⁴ Pour plus d'information sur le niveau de prise en compte des mesures d'adaptation, veuillez consulter le guide méthodologique.

Troisième partie | Intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans le Parc National d'Arly

Les résultats de l'analyse du niveau de prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans le PAG du Parc National d'Arly, indiquent un déficit en termes de prise en compte de la dimension de l'adaptation au changement climatique. A cet égard, l'adaptation au changement climatique doit être intégrée de manière spécifique dans les axes d'orientations et de mise en œuvre de son PAG en impliquant à la fois les systèmes sociaux et écologiques. Ainsi, les gestionnaires du parc devront de plus en plus intégrer les mesures d'adaptation dans leur approche d'intervention, au lieu de maintenir les systèmes de gestion existants qui sont basés sur la préservation de la biodiversité. Pour ce faire, des éléments clés de planification et de gestion sont à prendre en compte. Ils consistent à (i) réviser les buts et objectifs existants dans le PAG du point de vue du changement climatique afin d'adopter des objectifs tournés vers l'avenir ; (ii) évaluer la vulnérabilité au changement climatique et utiliser ces informations pour des actions d'adaptation ; et (iii) renforcer les capacités d'adaptation des écosystèmes et des communautés et assurer le suivi de l'efficacité des actions. Ce type de démarche offre l'opportunité d'innover et de positionner les espaces naturels protégés au cœur des stratégies d'adaptation territoriales, mettant en évidence les bénéfices qu'elles procurent.

Cette partie présente l'approche pour orienter le processus d'intégration de l'adaptation au changement climatique dans l'outil de gestion (PAG) du Parc National d'Arly. Le processus d'intégration devra mobiliser des informations appropriées pour aider et guider l'opérationnalisation de l'intégration des mesures d'adaptation au changement climatique.

Les objectifs de l'intégration de ces mesures visent principalement à :

- Intégrer de manière précise l'adaptation au changement climatique dans les axes d'intervention du PAG/PNA ;
- Eviter la duplication ou le chevauchement des actions d'adaptation et des actions existantes
- Renforcer la synergie entre les actions d'adaptation et les actions existantes.

3.1- Intégration des mesures d'adaptation au niveau stratégique

En réponse aux lacunes et insuffisances identifiées dans les axes d'intervention stratégiques du PAG/PNA en matière de prise en compte des mesures d'adaptation au changement climatique, l'adaptation au CC doit être intégrée de manière appropriée dans la vision, la problématique et les objectifs du PAG, afin de planifier et de mener des actions/accompagnements en faveur de la prise en compte du CC au niveau stratégique. En adoptant une stratégie d'adaptation au changement climatique, les gestionnaires du parc doivent mettre en œuvre des actions concrètes et cohérentes pour augmenter la résilience des écosystèmes naturels et des communautés.

Tableau 1 - Processus d'intégration des mesures d'adaptation au niveau stratégique

| Éléments stratégiques dans le PAG | Intégration de l'adaptation au CC |
|--|--|
| <p>Problématique et enjeux :</p> <p>Les écosystèmes forestiers et les communautés qui vivent à la périphérie du Parc National d'Arly sont vulnérables et subissent les impacts du changement climatique.</p> | <p>Problématique et enjeux ACC :</p> <p>Bien que la problématique dans le PAG/PNA ressorte les aspects du changement climatique, il sera nécessaire, pendant le processus de révision du PAG/PNA, de documenter des sections sur l'évolution climatique de la zone ainsi qu'un listing des effets du CC sur les écosystèmes naturels (faune et flore) et sur les secteurs d'activité clés des communautés. Par exemple, fournir des informations sur les espèces fauniques vulnérables, la surexploitation des ressources naturelles exacerbée par les effets du CC qui impactent les AGRs des populations, les conflits homme-faune engendrés par la migration de la faune sauvage vers des zones plus favorables etc...</p> |
| <p>Vision :</p> <p>Un Parc National faisant partie du complexe régional WAP garant de la conservation des sols, des ressources en eau, de la biodiversité contribuant à l'épanouissement socio-culturel et socio-économique des communautés locales</p> | <p>Vision avec l'ACC :</p> <p>Pour une prise en compte des aspects du CC au niveau de la vision, les gestionnaires pourront par exemple reformuler la vision ainsi : A l'horizon 2030, un Parc National faisant partie du complexe régional WAP garant de la conservation des sols, des ressources en eau, de la biodiversité contribuant au renforcement de la résilience des populations locales et des écosystèmes naturels, grâce à la mise en œuvre des mesures d'adaptation au changement climatique</p> |
| <p>Objectifs :</p> <p>Les objectifs actuels du PAG/PNA ont le potentiel de contribuer à l'ACC. Néanmoins ils nécessitent une intégration explicite de l'ACC.</p> | <p>Objectifs avec l'ACC :</p> <p>Dans le contexte du changement climatique, les objectifs poursuivis par le PAG/PNA devront permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'appuyer le développement socio-économique résilient au changement climatique des populations riveraines ; • D'assurer la résilience écologique des écosystèmes du PNA |
| <p>Résultats attendus :</p> <p>Les résultats attendus inscrits dans le PAG/PNA concourent à la gestion durable. L'atteinte de ces résultats devra intégrer l'ACC</p> | <p>Résultats attendus avec l'ACC :</p> <p>Lors de la révision des objectifs pour une prise en compte de la résilience au changement climatique, l'inclusion d'un résultat attendu sur l'adaptation au changement climatique sera nécessaire. Ainsi, les gestionnaires du parc pourront formuler un résultat attendu comme celui présenté ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La résilience des populations riveraines et des écosystèmes naturels du PNA est renforcée. |

3.2. Intégration des mesures d'adaptation au niveau des programmes/actions d'intervention du PAG/PNA

Le processus d'intégration des mesures d'adaptation au CC dans les programmes/axe d'intervention du PAG/PNA exige une réflexion profonde sur la façon d'intégrer l'adaptation. Les points d'analyse devront être guidés vers les « fenêtres d'opportunités » adéquates pour l'intégration de l'ACC. L'élaboration/révision des programmes/axes d'intervention en matière d'adaptation devront prendre en compte les menaces et besoins spécifiques du parc, et être capables de répondre aux impacts climatiques les plus significatifs. L'intégration des mesures climatiques et de l'adaptation au climat au sein de processus existants peut permettre de surmonter ces difficultés et d'associer des besoins d'adaptation à plus long terme et répondre à des défis à court terme pour la conservation de la biodiversité.

3.2.1. Renforcement du système de gestion

Le système de gestion actuel du PNA doit être renforcé pour répondre aux défis croissants, y compris les impacts du changement climatique et l'adaptation. Ainsi, la capacité des ressources pour la gestion du parc doit être renforcée techniquement et financièrement afin de prendre en compte l'adaptation au changement climatique. A cet égard, les gestionnaires du parc pourront envisager une évaluation des effets du changement climatique sur les systèmes socio écologiques qui fera désormais partie d'un élément central de gestion du Parc National d'Arly. De même, ils devront envisager l'élaboration de programmes de suivi des effets du changement climatique qui aideront à mieux orienter la gestion du parc en matière d'adaptation.

L'objectif opérationnel poursuivi pour le renforcement du système de gestion du parc, lié à la mobilisation des ressources humaines et financières s'avère indispensable pour assurer une administration et une gestion efficaces du parc et doit prendre en compte les besoins de réponse au changement climatique.

La stratégie clé d'intervention pour le renforcement des capacités des gestionnaires du parc doit prendre en compte des modules de formation axés sur l'intégration de l'adaptation au CC. En ce qui concerne l'augmentation de la taille du personnel, l'accent doit être mis sur l'identification des personnes ayant des capacités en analyse du contexte climatique de la situation du parc (espèces fauniques vulnérables, vulnérabilité des communautés et écosystèmes naturels).

3.2.2. Zonage, aménagement et infrastructures

Selon les projections, le changement climatique devrait affecter les ressources en eau et le pâturage du parc du fait des longues périodes de sécheresse. Les mesures d'adaptation nécessitent l'amélioration des infrastructures pour une meilleure gestion de l'eau. Cela nécessite une planification adéquate de l'utilisation des terres. La planification liée à l'aménagement en général doit tenir compte de la variabilité du changement climatique y compris l'aménagement des parcours de transhumance. Ainsi, l'élaboration d'un micro-zonage est essentiel pour le parc. Ce micro-zonage permettra non seulement de sécuriser l'aire protégée, mais aussi de définir concrètement l'utilisation des terres à la périphérie du parc.

Les objectifs opérationnels du zonage tenant compte du changement climatique sont :

- Organiser l'espace du parc conformément à sa vocation et aux objectifs de gestion poursuivis comme l'adaptation au changement climatique.
- Renforcer la stratégie d'intervention liée à l'aménagement et/ou entretien des points d'eau pour tenir compte de la durée croissante de la sécheresse.

3.2.3. Protection et surveillance

Il est nécessaire de surveiller les événements liés au climat, tels que les feux de brousse, les inondations, etc., à l'intérieur et en périphérie du parc. L'objectif opérationnel poursuivi dans le cadre de la surveillance est l'appui à la lutte contre les feux sauvages de végétation pour éviter la destruction des réserves fourragères de la saison sèche. Concrètement, il s'agira de consolider la stratégie de surveillance en intégrant l'élaboration et la mise en œuvre d'un système d'alerte des feux sauvages de végétation.

3.2.4. Développement et valorisation touristique

Le potentiel touristique naturel et culturel dans la zone du Parc National d'Arly est encore mal connu et de nombreuses espèces sont menacées d'extinction (faune et flore) en raison de la dégradation généralisée et continue des écosystèmes naturels. La principale cause de dégradation est l'activité humaine, qui exerce une forte pression sur les ressources naturelles. Or la valorisation touristique du patrimoine naturel et culturel comme activité génératrice de revenus peut aider à soutenir durablement l'adaptation et la résilience au changement climatique. Ainsi, les gestionnaires du Parc National d'Arly devront explorer des pistes pour valoriser les biens et services des écosystèmes forestiers qui sont pertinents pour le bien-être local et la résilience au changement climatique. A cet égard, ils devront par exemple envisager le développement des projets de professionnalisation de l'écotourisme à travers la mise en place d'un mécanisme de valorisation du patrimoine naturel et culturel dans la zone.

La stratégie sera de développer l'écotourisme en tenant compte de la variabilité des précipitations et des températures dans la planification des activités, et des impacts du changement climatique dans la construction des infrastructures.

3.2.5. Gestion des interfaces PNA/Périphérie

Comme la majorité des aires protégées ont été créées dans le but de protéger et de conserver intact le patrimoine naturel de l'espace circonscrit, il est important de passer d'un paradigme de gestion assumant une certaine stabilité des écosystèmes à une gestion embrassant une biogéographie dynamique. A cet égard, la gestion des interfaces aires protégées-périphérie est importante pour garantir la viabilité des ressources naturelles d'une part et pour assurer la cohésion avec les populations riveraines d'autre part. La gestion d'interface contribuera à accroître la résilience des communautés et des écosystèmes du parc à travers la mise œuvre des activités visant à améliorer la résilience des populations aux effets du changement climatique au niveau de la périphérie du parc. L'objectif opérationnel clé de cet axe sera de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de la résilience des populations riveraines.

La stratégie d'intervention consiste à promouvoir les pratiques de l'élevage, de l'agriculture, de l'apiculture, et d'autres AGRs résilientes au changement climatique à travers la vulgarisation de bonnes pratiques et de technologies adaptées. Dans ces différents secteurs, les gestionnaires du parc pourront envisager i) de mettre en œuvre des actions de renforcement des capacités, de communication, de sensibilisation et de structuration pour la protection de l'environnement ; ii) de mettre en place des actions de préservation et/ou restauration des écosystèmes et iii) de soutenir le développement d'activités génératrices de revenus et soucieuses de la durabilité environnementale.

3.2.6. Communication et visibilité

Il est nécessaire d'améliorer la visibilité du parc sur la problématique et les enjeux du changement climatique. Cette communication sera importante pour engager les parties prenantes de la gestion du parc. Ainsi, il sera important de mettre en œuvre des actions de sensibilisation et d'appui qui conduiront à internaliser les mesures d'adaptation dans les activités de production ou de service et d'utilisation des ressources naturelles. Ces actions pourront entre autres être (i) les campagnes d'information et de sensibilisation de masse à travers des réunions au niveau des zones de forte pression sur les ressources naturelles ; (ii) l'organisation de groupes de discussion et d'échanges avec

les communautés et (iii) la mise en place de tests de démonstration et de vulgarisation des bonnes pratiques d'adaptation dont les impacts les conduiraient à adopter les technologies résilientes au changement climatique.

L'objectif est de faire de l'adaptation au changement climatique l'un des principaux domaines thématiques dans la stratégie de communication du Parc National d'Arly avec pour objectif d'accroître la visibilité aux niveaux local, national et international. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire d'élaborer une stratégie de communication dont l'adaptation au changement climatique constitue un domaine thématique clé.

3.2.7. Recherche et suivi écologique

Les résultats de la recherche et du suivi du climat sont indispensables pour une bonne planification des activités d'aménagement et de valorisation d'une aire faunique. En matière d'adaptation au CC, il est recommandé d'effectuer le suivi et le monitoring des effets du changement climatique sur les espèces jugées vulnérables et les processus à risques afin de soutenir un éventail d'options d'adaptation. Lorsqu'il est difficile d'instaurer des programmes de suivi, il serait pertinent de mettre en place un système de veille écologique permettant d'anticiper et de connaître les changements afin de déterminer les actions à entreprendre pour faire face à ces enjeux. L'un des objectifs de la recherche et du suivi écologique sera de suivre l'évolution des paramètres météorologiques et les espèces fauniques vulnérables aux effets du changement climatique dans la zone du parc.

En ce qui concerne le changement climatique, les informations à générer devront porter sur la variabilité du changement climatique (températures, précipitations, vents, etc.), la vulnérabilité (populations et écosystèmes), les impacts et l'adaptation des communautés et des écosystèmes naturels y compris la faune sauvage. Le manque de connaissances ou l'incertitude sur la manière dont les communautés, les espèces fauniques et les écosystèmes naturels interagissent aux effets du changement climatique justifie la mise en œuvre d'une gestion adaptative. De plus, dans un contexte de changement climatique, il est important d'utiliser une gestion flexible permettant d'ajuster les actions de gestion en fonction des nouvelles connaissances et des résultats de suivi. Ces études peuvent être réalisées lors de l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du PAG.

Tableau 2 - Thèmes de recherche sur le changement climatique

| No | Thèmes de recherche | Résultats/ produits attendus |
|----|---|--|
| 1 | La variabilité des paramètres climatiques | Information sur la variabilité des paramètres climatique |
| 2 | Vulnérabilité des écosystèmes et des communautés au changement climatique | Information sur la vulnérabilité des écosystèmes et communautés au changement climatique |
| 3 | Impacts du changement climatique | Informations sur les impacts du changement climatique |
| 4 | Adaptation au changement climatique | Information sur les mesures d'adaptation au changement climatique |

3.2.8. Financement

La mise en œuvre des activités d'adaptation au changement climatique identifiées pour la zone du parc nécessite des ressources financières supplémentaires à ajouter au budget du PAG ainsi qu'une approche organisée pour mobiliser des ressources aux niveaux national et international. Cependant, la mobilisation des ressources pour l'adaptation au changement climatique devrait être coordonnée au niveau du complexe à travers le SDA et/ou le PACC-WAP. L'objectif est de renforcer la mobilisation des ressources du PAG en explorant les opportunités de financement climatique aux niveaux national et international.

Les stratégies d'intervention existantes dans le cadre de cet axe devraient inclure et explorer les opportunités de financement climatique. Par exemple, le Fonds vert pour le climat (GCF). L'un des grands acquis pour les gestionnaires du parc serait de suivre la démarche de mobilisation des ressources proposée dans la stratégie de mobilisation des ressources financières pour le complexe WAP.

3.2.9. Suivi-évaluation

Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des activités d'adaptation au changement climatique doivent être intégrés dans l'architecture de suivi et d'évaluation du PAG/PNA. Les indicateurs de suivi et d'évaluation dans le temps et l'espace doivent être définis en utilisant une approche participative lors de la planification des activités. Les quatre catégories d'indicateurs suivants peuvent être prises en compte, à savoir : les indicateurs de la gestion du risque climatique ; les indicateurs de résilience et indicateurs connexes ; les indicateurs de bien-être humain et les indices climatiques.

Quatrième partie | Activités complémentaires à l'intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans le PAG/PNA

En plus de l'intégration des mesures d'adaptation dans la partie opérationnelle du PAG/PNA présentée à la troisième partie, cette partie met en évidence les activités/options d'adaptation qui ont le potentiel de contribuer de manière complémentaire à l'intégration de l'adaptation au CC dans la zone du Parc National d'Arly. La première section donne un aperçu sur les options d'adaptation à l'échelle du complexe WAP en fonction des options transversales et sectorielles. La deuxième section identifie deux options prioritaires pour renforcer la résilience des communautés aux effets du changement climatique dans la zone du Parc National d'Arly.

4.1. Aperçu des options d'adaptation identifiées pour le complexe WAP

4.1.1. Options d'adaptation transversales

Le tableau 3 communique les liens qui existent entre les options d'adaptation transversales et les axes d'intervention du PAG, y compris les acteurs potentiels de mise en œuvre.

Tableau 3 - Options d'adaptation transversales identifiées pour le PNA

| Options | Objectif général | Axe d'intervention concerné | Acteurs responsables de la mise en œuvre |
|---|---|---|---|
| Sensibilisation et renforcement des capacités des populations locales et autres acteurs locaux sur les effets du changement climatique et les mesures à prendre pour améliorer la résilience. | Sensibiliser et renforcer les capacités des populations et autres acteurs en vue d'améliorer leur résilience aux effets du changement climatique. | <ul style="list-style-type: none"> - Communication et visibilité du Parc - Education environnementale et développement socio-économique | Services sectoriels déconcentrés d'agriculture, pêche, élevage, services météorologiques nationaux, gestionnaires du parc, OSC, associations, communautés, radios communautaires, PTF |
| Développement des systèmes d'accès au crédit (fonds renouvelables) | Créer des opportunités d'accès au crédit pour inciter les investissements résilients au climat dans les différents secteurs d'activités socio-économiques | Gestion des périphéries des aires protégées | Coopératives, institutions de microfinance locales, OSC, PTF, populations locales, Direction du parc |

4.1.2. Options d'adaptation sectorielles

Le tableau ci-dessous communique les liens qui existent entre les options d'adaptation sectorielles et les axes d'intervention du PAG y compris les potentiels acteurs de mise en œuvre.

Tableau 4 - Options d'adaptation sectorielles identifiées pour le PNA

| Options | Objectif général | Axe d'intervention concerné | Acteurs responsables de la mise en œuvre |
|---|--|--|--|
| Agriculture et Sécurité Alimentaire | | | |
| Assurance d'une disponibilité de l'eau pendant les longues périodes de sécheresse pour la diversification des cultures à travers la promotion de la petite irrigation | Améliorer la résilience des systèmes de cultures en assurant la disponibilité de l'eau pendant les longues périodes de sécheresse. | <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des périphéries des aires protégées - Recherche et suivi écologique | Services déconcentrés d'agriculture, Centres de recherche spécialisés, populations locales, OSC, PTF, « Directions du parc » |
| Promotion de nouvelles variétés de cultures adaptées aux sécheresses, aux températures élevées et au stress de chaleur | Développer et promouvoir des systèmes de cultures résilients aux sécheresses ou au manque d'eau induits par les conditions climatiques | <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des périphéries des aires protégées - Recherche et suivi écologique - Education environnementale et développement socio-économique | Services déconcentrés d'agriculture, Centres de recherche spécialisés, populations locales, OSC, PTF, « Directions du parc » |
| Appui au renforcement des capacités de bonnes pratiques d'exploitation et de valorisation durable des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) | Contribuer à l'amélioration des sources de revenus, afin de renforcer la sécurité alimentaire des populations locales par la valorisation et l'utilisation durable des PFNL. | <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des périphéries des aires protégées - Education environnementale et développement socio-économique | Services déconcentrés d'agriculture, Centres de recherche spécialisés, populations locales, OSC, PTF, « Directions du parc » |
| Elevage | | | |
| Appui à la lutte contre les feux sauvages de végétation pour éviter la destruction des réserves fourragères de la saison sèche | Contribuer à la conservation des réserves fourragères disponibles pendant la saison sèche | <ul style="list-style-type: none"> - Education environnementale et développement socio-économique - Protection et surveillance | Services sectoriels déconcentrés de l'élevage, services de la météorologie nationale, « Directions du parc », OSC, populations locales, communautés, radios communautaires |

| Options | Objectif général | Axe d'intervention concerné | Acteurs responsables de la mise en œuvre |
|--|---|---|---|
| Appui à la création des banques à aliments pour le bétail et stockage des résidus de récolte | Contribuer à l'amélioration de la production agro-sylvo-pastorale en vue de promouvoir la sécurité alimentaire et d'atténuer les effets néfastes liés aux facteurs climatiques et anthropiques. | <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des périphéries des aires protégées - Education environnementale et développement socio-économique | Services sectoriels déconcentrés de l'élevage, services de la météorologie nationale, « Directions du parc », OSC, populations locales, communautés, radios communautaires |
| Appui à l'aménagement des plans et points d'eau pastoraux | Contribuer à l'amélioration de la production agro-sylvo-pastorale en vue de promouvoir la sécurité alimentaire et d'atténuer les effets néfastes liés aux facteurs climatiques et anthropiques. | <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des périphéries des aires protégées - Zonage, aménagement et infrastructures | Services sectoriels déconcentrés de l'élevage, services de la météorologie nationale, « Directions du parc », OSC, populations locales, communautés, radios communautaires |
| Foresterie et Faune | | | |
| Sensibilisation et renforcement de capacités des communautés du complexe WAP pour la prévention et la lutte contre les feux sauvages de végétation | Contribuer à la lutte contre la prolifération des feux sauvages de végétation en vue de limiter l'impact des feux sur les écosystèmes forestiers. | Education environnementale et développement socio-économique | Secrétariat Permanent (SP), sectoriels nationaux et déconcentrés - foresterie et environnement, Services de la météorologie nationale, « Directions du parc », OSC, communautés, radios communautaires |
| Appui à la restauration des paysages dégradés par la plantation d'espèces forestières résilientes aux effets du changement climatique | Réduire la vulnérabilité des écosystèmes forestiers et faire du changement climatique une opportunité de développement du secteur | <ul style="list-style-type: none"> - Recherche et suivi écologique - Education environnementale et développement socio-économique - Zonage, aménagement et infrastructures | Secrétariat Permanent (SP), sectoriels nationaux et déconcentrés - foresterie et environnement, services de la météorologie nationale, « Directions du parc », OSC, communautés, radios communautaires |

| Options | Objectif général | Axe d'intervention concerné | Acteurs responsables de la mise en œuvre |
|---|---|---|---|
| Apiculture | | | |
| Appui à la promotion de l'apiculture durable | Contribuer à l'accroissement de revenus des populations et à la restauration des paysages sous l'effet de la pollinisation des abeilles | - Gestion des périphéries des aires protégées | Services sectoriels nationaux et déconcentrés - foresterie et environnement, services de la météorologie nationale, « Directions du parc », OSC, communautés, radios communautaires |
| Appui à la lutte contre les maladies des abeilles | Contribuer à la promotion de l'apiculture intensive et durable à travers la lutte contre les maladies des abeilles | - Gestion des périphéries des aires protégées - Education environnementale et développement socio-économique | Service sectoriel national et déconcentré, foresterie et environnement, chercheurs, OSC, communautés, radios communautaires |

4.2. Options d'adaptation prioritaires retenues pour le Parc National d'Arly

Le Parc National d'Arly fait face à plusieurs facteurs qui entravent sa gestion durable : le changement climatique, le braconnage, la perte du couvert forestier et des prairies au profit de l'agriculture. Les villages limitrophes au Parc (Diabonli, Nagaré et Nadièringa), les hameaux, la transhumance non contrôlée et la pollution des rivières, constituent également des menaces. Bien qu'il soit évident que certaines actions soient mises en œuvre par les gestionnaires du parc pour lutter contre le braconnage, la transhumance, la coupe illicite du bois et les incursions des pratiques agricoles dans le parc, il est vrai que certaines options d'adaptation au changement climatique peuvent contribuer à atténuer la pression sur les ressources naturelles dans un contexte de sécheresses prolongées et de variabilités climatiques.

A cet égard, deux options d'adaptation prioritaires ont été identifiées pour renforcer la résilience des populations aux effets du changement climatique dans la zone du Parc National d'Arly. Ces options identifiées, font suite aux consultations effectuées au niveau de la périphérie du parc et s'inscrivent dans le cadre de l'élaboration du Plan d'Adaptation au Changement Climatique du complexe WAP. Le choix de ces deux options d'adaptation a été également guidé par l'analyse critique de la situation d'ensemble du Parc National d'Arly qui donne des orientations sur les actions prioritaires à entreprendre pour sa gestion durable⁵.

Ces deux options d'adaptations prioritaires pour le Parc National d'Arly visent ainsi à limiter non seulement, la pression sur les ressources naturelles aussi bien à l'intérieur du parc qu'en zone périphérique par l'amélioration des moyens d'existence des communautés, mais aussi contribuer à lutter contre les effets du changement climatique observés dans la zone du complexe WAP en général et en particulier dans la zone du parc.

⁵ PAG du Parc National d'Arly

Les tableaux ci-dessous présentent les fiches d'idées de projet des deux options d'adaptation prioritaires pour le Parc National d'Arly et sa périphérie.

FICHE DE PROJET N°1

| | |
|---|---|
| Secteur : Agriculture et sécurité alimentaire | |
| Option d'adaptation : Promotion de nouvelles variétés de cultures adaptées aux sécheresses, températures élevées et au stress de chaleur | |
| Titre du projet : Vulgarisation de nouvelles variétés de cultures adaptées aux sécheresses, températures élevées et au stress de chaleur | |
| Justification du projet : L'agriculture pratiquée à la périphérie du Parc National d'Arly est de type extensif avec une dominance des cultures vivrières, notamment céréalières (mil, sorgho, maïs) caractérisées par une forte consommation en espace liée essentiellement à la pratique agricole sur brûlis et la faible utilisation des intrants agricoles. Les longues saisons sèches et l'irrégularité entre la saison des pluies et la saison sèche affectent les cycles de culture (plantation, germination, croissance et maturité), affectant ainsi la productivité agricole dans la périphérie du Parc National d'Arly. Le développement de systèmes de culture résistants à de telles conditions est impératif pour les agriculteurs à la périphérie du parc. Cela permettra d'augmenter le niveau de productivité et les revenus des paysans agriculteurs seront améliorés ; par conséquent les pressions sur les ressources naturelles seront réduites. | |
| Objectif général | Développer et promouvoir des systèmes de cultures résilients aux sécheresses ou au manque d'eau induits par les conditions climatiques |
| Objectif spécifique | OS1 : Promouvoir de nouvelles variétés de cultures adaptées aux sécheresses, températures élevées et au stress hydrique |
| Faisabilité technique et financière | Faisabilité technique : <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des nouvelles variétés et les conditions de culture en champs • Existence de l'encadrement par les services techniques décentralisés • Besoins exprimés par les agriculteurs lors des missions de terrain |
| | Faisabilité financière : <ul style="list-style-type: none"> • Appui des partenaires techniques et financiers (Fonds d'Adaptation, Banque Mondiale, GIZ, PNUD, UICN, OSS, FSOA, UNESCO, WWF, BAD, UEMOA, Union Européenne, GCF etc.) • Apport de l'Etat (OFINAP etc.) • Apport des collectivités territoriales riveraines au Parc National d'Arly • Apport des communautés bénéficiaires ; • Existence d'un certain nombre de projets et ONGs à la périphérie du parc (PAPE etc.) |

| Activités | |
|--|---|
| A1 : Identification des espèces appropriées résistantes à la sécheresse | |
| A2 : Vulgarisation et facilitation de l'accès aux intrants par les agriculteurs | |
| A3 : Renforcement des capacités sur l'utilisation des technologies améliorées | |
| Résultats attendus | Indicateurs de suivi |
| R1 : Les espèces résistantes à la sécheresse sont identifiées. | <ul style="list-style-type: none"> Liste des espèces résistantes identifiées pour la zone d'Arly Nombre de champs semenciers créés |
| R2 : Les agriculteurs ont à leur disposition des intrants. | <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'agriculteurs ayant reçu les intrants |
| R3 : Les agriculteurs sont formés sur les technologies améliorées | <p>Existence d'un programme de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'ateliers/séminaires organisés pour le renforcement des capacités Nombre d'agriculteurs formés/recyclés sur les technologies améliorées |
| Arrangement institutionnel | |
| Le projet sera exécuté sous l'égide de l'organe de gestion du WAP en collaboration avec le comité national de coordination, les gestionnaires du Parc National d'Arly, les services techniques déconcentrés de l'agriculture, les communes, et les partenaires techniques et financiers. | |
| Mécanismes de suivi-évaluation | |
| <ul style="list-style-type: none"> Missions de terrain Publication de rapport Mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation au niveau local. | |
| Risque pouvant entraver la mise en œuvre du projet | |
| <ul style="list-style-type: none"> Retard dans le financement Retard dans le décaissement des fonds Non implication des populations. | |
| Durée et Calendrier | Cinq (05) ans |
| Budget et source de financement | 700 000 USD |

FICHE DE PROJET N°2

| | |
|--|--|
| Secteur : Elevage | |
| Option d'adaptation N°3 : Appui à l'aménagement des points d'eau pastoraux, création de banques à aliments pour le bétail et stockage des résidus de récolte | |
| Titre du projet : Aménagement des points d'eau pastoraux, création de banques à aliments pour le bétail et stockage des résidus de récolte | |
| <p>Justification du projet :</p> <p>L'élevage pratiqué dans le bloc du Parc National d'Arly est dominé par le système extensif donc tributaire des ressources naturelles au plan alimentaire. Les pâturages naturels herbacés et les résidus culturaux constituent de loin les ressources alimentaires les plus exploitées. Du fait du manque crucial de zones pastorales dans les périphéries du parc et des points d'eau aménagés, il est très souvent enregistré des incursions de troupeaux transhumants dans le Parc engendrant naturellement des conflits entre les pasteurs (bergers) et les services forestiers, les concessionnaires et les guides de chasse. Cette diminution de la production fourragère et la réduction des espaces pastoraux est en grande partie liée aux événements climatiques, ce qui entraîne une dissémination du cheptel. Les éleveurs sont affectés par l'insuffisance des produits de l'élevage avec comme conséquence l'extrême pauvreté des populations et la malnutrition des groupes vulnérables (femmes, enfants...).</p> | |
| Objectif général | Contribuer à l'amélioration de la production agro-sylvo-pastorale en vue de promouvoir la sécurité alimentaire et atténuer les effets néfastes liés aux facteurs climatiques et anthropiques. |
| Objectifs spécifiques | <ul style="list-style-type: none"> • OS1 : Développement de l'hydraulique pastorale • OS2 : Création de banques à aliments pour le bétail et stockage des résidus de récolte |
| Faisabilité technique et financière | <p>Faisabilité technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un comité local de gestion par commune • Existence d'encadrement par les services techniques • Maîtrise des techniques de développement des parcelles fourragères et de conservations des résidus de récoltes • Besoins exprimés par les éleveurs lors des missions de terrain |
| | <p>Faisabilité financière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui des partenaires techniques et financiers (Fonds d'Adaptation, Banque Mondiale, GIZ, PNUD, UICN, OSS, FSOA, UNESCO, WWF, BAD, UEMOA, Union Européenne, GCF etc.) • Apport de l'Etat (OFINAP etc.) • Apport des collectivités territoriales riveraines au parc • Apport des communautés bénéficiaires ; • Existence d'un certain nombre de projets et ONGs à la périphérie du Parc National d'Arly (PAPE etc.) |

OS1 : Développement de l'hydraulique pastorale

Activités

A1 : Création d'abreuvoirs collectifs pour l'abreuvement des animaux en eau pendant la saison sèche et pendant les événements climatiques

A2 : Mise sur pied de comités locaux de gestion des points d'eau qui seront formés et sensibilisés pour les responsabiliser

| Résultats attendus | Indicateurs de suivi |
|---|---|
| R1 : Les abreuvoirs collectifs pour l'alimentation des animaux en eau pendant les périodes sèches sont construits | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'abreuvoirs créés et fonctionnels • Taux de recouvrement par commune riveraine |
| R2 : Les comités locaux de gestion des points d'eau sont formés et sensibilisés sur la gestion des points d'eau | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de comités locaux formés et sensibilisés sur la gestion des points d'eau |

OS2 : Création de banques à aliments pour le bétail et stockage des résidus de récolte

Activités

A1 : Appui aux installations de parcelles fourragères.

A2 : Information et sensibilisation des éleveurs sur l'importance du développement des espèces fourragères

A3 : Renforcement des capacités des éleveurs sur les modes de conservation des résidus des récoltes.

| Résultats | Indicateurs |
|---|---|
| R1 : Les parcelles de fourrages sont installées | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'éleveurs/groupe ayant mise sur pieds une parcelle fourragère • Superficies de parcelles de fourrages installées |
| R2 : Les éleveurs sont sensibilisés sur l'importance du développement des espèces fourragères | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'éleveurs sensibilisés |

| | |
|--|--|
| R3 : Les capacités des éleveurs sont améliorées sur les techniques culturales et modes de conservation | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'éleveurs identifiés et formés sur les modes de conservation des résidus de récoltes • Nombre de magasins de stockage des résidus de récoltes |
| Arrangement institutionnel | |
| Le projet sera exécuté sous l'égide de l'organe de gestion du WAP en collaboration avec le comité national de coordination, les gestionnaires du Parc National d'Arly, les services techniques déconcentrés de l'élevage, les communes, et les partenaires techniques et financiers. | |
| Mécanismes de suivi-évaluation | |
| <p>Mécanismes de suivi-évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enquêtes annuelles • Missions de terrain • Publication de rapport • Mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation : au niveau local, le comité villageois de développement et les gestionnaires du Parc National d'Arly, au niveau communal, le comité communal de développement. Par ailleurs, les prestataires des services (ONG, Associations, services techniques) appuieront les populations bénéficiaires dans l'exécution du projet | |
| <p>Risques pouvant entraver la mise en œuvre du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Retard dans le financement • Retard dans le décaissement des fonds | |
| Durée et Calendrier | Cinq (05) ans |
| Budget et source de financement | 800 000 USD |

Références Bibliographiques

- OSS, 2018. Rapport analyse et évaluation de la vulnérabilité de la population et des écosystèmes face au changement climatique dans la gestion concertée des parcs de l'entente du complexe transfrontalier WAP. Tunis.
- OSS, 2020. Projet AdaptWAP « Intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans la gestion concertée du complexe transfrontalier WAP ». Adaptation Fund Tunis.
- OSS, 2022. Plan d'Adaptation au Changement Climatique du Complexe Transfrontalier W-ARLY-PENDJARI (PACC - WAP). Tunis.
- République du Burkina Faso, 2015a. Plan d'Aménagement et de Gestion du parc national d'Arly.



INTEGRATION DES MESURES D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA
GESTION CONCERTEE DU COMPLEXE TRANSFRONTALIER W-ARLY-PENDJARI-WAP

ANNEXE TECHNIQUE

INTÉGRATION DE LA DIMENSION « CHANGEMENT CLIMATIQUE »
DANS LE PAG DU PARC NATIONAL D'ARLY, BURKINA FASO



Boulevard du Leader Yasser Arafat
BP 31, 1080 Tunis Carthage - Tunisie
Tél. : +216 71 206 633/634
Fax : +216 71 206 636

@OSS_Comms 
@osscommunity 
@company/osscommunity 
www.oss-online.org 

